

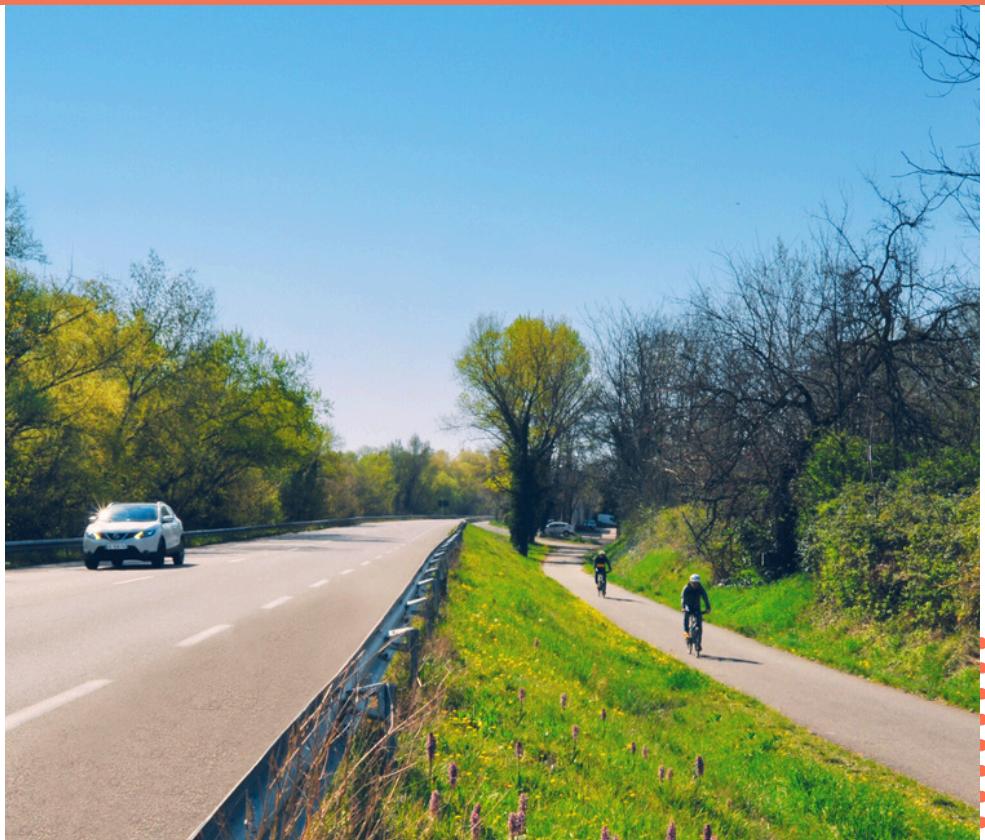
OFFRE DE FORMATION

AMÉNAGEMENT DES ROUTES PRINCIPALES (ARP) :
Prendre en compte les évolutions apportées par le
guide Cerema de 2022



CHAMPS-SUR-MARNE

3 et 4
novembre 2026



Les routes principales à 2 voies, 3 voies ou 2x2 voies, situées hors agglomération et équipées de carrefours plans, constituent un patrimoine d'environ 100 000 km, géré pour l'essentiel par les collectivités territoriales. Elles assurent un rôle structurant pour les réseaux et les territoires dans lesquelles elles s'inscrivent, en remplissant des fonctions diverses au service des mobilités.

Leur aménagement doit prendre en compte ces différentes fonctions, tout en intégrant la diversité des usagers, motorisés ou non, afin de leur apporter un niveau de service approprié et de renforcer leur sécurité.

Pour cela, les préconisations techniques ont été mises à jour en août 2022 dans une version renouvelée du guide « Aménagement des Routes principales » qui constitue désormais la référence à prendre en compte par les concepteurs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier et appliquer les différentes règles de conception à prendre en compte pour l'aménagement d'une route principale
- Identifier et intégrer les principales évolutions des enjeux et des règles techniques apportées par le guide
- Mettre en œuvre une conception globale d'aménagement intégrant l'ensemble des règles et des enjeux du guide
- Évaluer la bonne application du guide dans un projet réalisé par un tiers



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques intégrant des échanges avec les stagiaires entrecoupés d'exercices d'application des notions ; les exercices s'articulent autour d'une étude de cas portant sur une déviation d'agglomération, ils sont répartis au cours des 2 journées
- Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr

PUBLIC

La formation s'adresse aux personnels en charge de la conception, du contrôle ou du portage des projets routiers dans les collectivités territoriales, les services de l'Etat ou encore les bureaux d'études : chargés d'études et projeteurs, chefs de projets...

NIVEAU PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis technique, la formation s'adresse à des personnes expérimentées en conception, comme à des nouveaux arrivants dans le public cible pour la formation.
- Le service demandeur s'assurera toutefois que les candidats correspondent bien à ce public cible.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Un quiz à l'issue de chacune des journées permettra d'évaluer l'acquisition individuelle des connaissances

FRAIS D'INSCRIPTION

1000 € HT par stagiaire (TVA à 0%)
Déjeuners inclus

DURÉE

2 jours



PROGRAMME



- 8h45 **ACCUEIL**
- 9h00 **MISE EN PLACE**
 - Tour de table, expression des attentes. Appréciation des niveaux de connaissance du sujet.
- 9h30 **CONCEPTION GÉNÉRALE**
 - Principes généraux de conception, liens avec la typologie routière, notions de catégories et de niveaux de fonction.
- 10h15 **VISIBILITÉ**
 - Rappels illustrés des règles contenues dans le guide dédié 2018.
 - Présentation des points spécifiques et nouveautés introduites par l'ARP2022.
- 11h30 **PROFIL EN TRAVERS**
 - Caractéristiques du profil en travers suivant le niveau de fonctions.
 - Cas des aménagements sur place, cas des ouvrages d'arts non courants.
- 12h30 **PAUSE DÉJEUNER**
- 13h45 **ÉTUDE DE CAS**
 - Démarche de choix du type, de la catégorie et du niveau de fonction à partir de données générales et des éléments de contexte du projet considéré
- 15h30 **TRACÉ EN PLAN ET PROFIL EN LONG**
 - Caractéristiques, valeurs seuils, règle d'enchaînement et coordination tracé en plan/profil en long.
- 16h00 **CARREFOURS (1ÈRE PARTIE)**
 - Principes généraux
 - Rappels des principes du guide ACI
 - Carrefours plans ordinaires
- 17h00 **QUIZ – ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DES ACQUIS**
- 17h15 **FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE**

- 9h00 **CARREFOURS (2ÈME PARTIE)**
 - Carrefours giratoires
 - Demi-carrefours
- 9h45 **ÉTUDE DE CAS**
 - Analyse d'un projet de 4km avec recherche des écarts aux règles de l'ARP2022 et aux principes de conception ;
 - Travail par groupes de 2 à 4 stagiaires
 - Restitution des groupes et échanges en commun
- 11h00 **ROUTES EN RELIEF DIFFICILE OU SITE CONTRAINTE**
 - Spécificités des routes en relief difficile, dont les lacets
 - Problématiques de giration des véhicules
- 12h30 **PAUSE DÉJEUNER**
- 13h45 **TRAITEMENT DES TRANSITIONS**
 - Approches d'agglomération, transition entre différents types ou catégories de routes, approche de virage...
- 14h45 **ÉQUIPEMENTS ET SERVICES À L'USAGER**
 - Prise en compte des sujétions relatives aux DRR, aux points d'arrêt...
- 15h45 **ÉTUDE DE CAS (SUITE ET FIN)**
 - Regards sur une version modifiée du projet
- 16h30 **ÉVALUATION DE LA FORMATION**
 - Retour à chaud
 - Quiz d'évaluation finale des acquis
- 17h15 **FIN DE LA FORMATION**



LES ATOUTS DU CEREMA

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

COORDINATION DE LA FORMATION

Matthieu HOLLAND

Référent technique en conception et sécurité des infrastructures, expert international

INFORMATIONS ET INSCRIPTION



formation.catalogue@cerema.fr



www.cerema.fr



CeremaCom



Cerema

